

AR PREFECTURE

016-211601687-20161021-20161070615-DE
Reçu le 24/10/2016

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil seize

Le 21 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

EXCUSÉS : MME GAILHOUSTET

MM BOIVENT – DESCLIDES – ESTIENNE

ABSENTE : MME PENIGAUD

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

MME SAVIN a été nommée secrétaire de séance

2016-10-07 D

Objet : CdC - Statuts

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de nouveaux statuts qui lui a été transmis par la Communauté de Communes Braconne et Charente.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une mise en cohérence des statuts des 4 EPCI devant fusionnés au 31 décembre prochain en vue de la création de la future agglomération « GrandAngoulême ».

Monsieur le Maire précise que ces nouveaux statuts ont été approuvés lors du conseil communautaire du 27 septembre dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Braconne et Charente.

Fait à Jauldes, le 24 octobre 2016

Le Maire
Eric SAVIN

